

ETUDES INTERNATIONALES



**DROIT  
INTERNATIONAL**

Dominique Carreau  
Fabrizio Marrella

N° 1

11<sup>ème</sup> EDITION

2012

---

**Pedone**

PREFACE  
A LA ONZIEME EDITION

Il y a vingt cinq ans paraissait la première édition de cet ouvrage destiné aux étudiants, aux praticiens et à tous ceux qui s'intéressent à l'ordre international et à son droit. La fidélité des lecteurs incite à continuer l'entreprise.

A cette fin, le Professeur Fabrizio Marrella de l'Université Cà Foscari de Venise dont j'avais eu l'honneur de diriger la thèse en co-tutelle a accepté de me prêter main – forte. Sa formation et ses écrits le rendaient particulièrement apte à être associé à une présentation du droit international contemporaine axée sur sa transnationalisation croissante.

Et, quoi de plus normal à notre époque, qu'un manuel de droit international ait des auteurs de nationalité différente ?

Paris, décembre 2011

*Cet ouvrage est essentiellement un manuel. Il se propose de présenter l'encadrement juridique de la société internationale contemporaine. Son but n'est pas de décrire le droit matériel applicable aux diverses branches du droit international : une telle entreprise nécessiterait plusieurs volumes et dépasserait les compétences de l'auteur.*

*Plus modestement, ce livre donne une méthode pour appréhender le droit international : il entend montrer son processus de formation, d'application et de contrôle après avoir insisté sur sa nécessaire supériorité par rapport aux autres ordres juridiques.*

*Ce manuel s'adresse tout d'abord aux étudiants des Facultés de Droit. Il s'adresse également à toutes celles et à tous ceux qui évoluent dans le milieu international et qui désirent en mieux connaître les ressorts juridiques.*

*L'auteur ne voudrait pas terminer ces quelques lignes introductives sans remercier ses étudiants de licence à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne qui ont suivi ses enseignements aux cours de ces dernières années : leurs réactions lui ont été d'un grand encouragement dans cette présentation du droit international. Ici, une mention spéciale doit être réservée à Isabelle Pingel pour un inlassable dévouement dans la mise au point de ce manuel, pour ses critiques et suggestions.*

*Enfin, ce manuel constitue une dette de reconnaissance à l'égard de tous ces maîtres exceptionnels du droit international de l'ancienne Faculté de Droit de Paris que furent Mme Paul Bastid, le regretté Georges Berlia, le Doyen Colliard, Roger Pinto, Paul Reuter et Charles Rousseau. Qu'ils soient ici remerciés pour leur enseignement passé.*

Paris, mars 1986

## TABLE DES MATIÈRES

*Préface*

*Liste des abréviations*

*Bibliographie*

### CHAPITRE I.

INTRODUCTION : LE DROIT DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE .....	45
Section I - Le droit international avant la naissance de l'Etat moderne.....	46
§ 1 – L'apport de la Bible.....	46
§ 2 – La pratique des Cités grecques.....	47
§ 3 – Le legs de l'Empire romain .....	48
§ 4 – Le droit international au Moyen Age.....	49
Section II - Le droit international depuis la naissance de l'Etat moderne au XVI <sup>e</sup> siècle jusqu'à la première guerre mondiale.....	50
§ 1 – La constitution progressive de l'Etat moderne et le développement du droit international.....	51
1 - Le fondement théorique : la souveraineté de l'Etat.....	51
2 - Le fondement moral : la laïcisation de l'Etat .....	51
3 - Les éléments constitutifs de l'Etat moderne .....	52
4 - Un bilan rapide du droit international à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	52
§ 2 – Le droit international classique : le droit de la société interétatique.....	54
1 - La structure de la société internationale classique .....	54
2 - L'essor du droit international « public » .....	55
Section III - Le développement du droit international durant l'entre-deux-guerre ...	57
1 - Le développement des Organisations internationales : l'institutionnalisation de la paix et des relations internationales.....	57
2 - La limitation puis l'interdiction du recours à la force dans les relations internationales .....	58
3 - L'institutionnalisation d'une juridiction internationale .....	58
4 - L'extension matérielle du droit international.....	58
Section IV - La société transnationale contemporaine et les nouveaux développements du droit international.....	59
§ 1 – La société transnationale : la diversification des acteurs de la société internationale .....	59
1 - Les Etats.....	59

## DROIT INTERNATIONAL

2 - Les organisations internationales intergouvernementales .....	63
3 - Les organismes publics internationaux (ou les établissements publics internationaux) .....	64
4 - Les organismes publics internes .....	64
5 - Les organisations non gouvernementales (O.N.G.).....	64
6 - Les personnes privées.....	66
§ 2 – Structure et portée du droit international contemporain.....	67
1 - La diversification du droit international à raison de ses sujets ( <i>ratione personae</i> ) .....	67
2 - La diversification du droit international à raison de son domaine d'application ( <i>ratione materiae</i> ) .....	68
Section V - Le droit international contemporain : définition et caractéristiques .	69
§ 1 - Le droit international contemporain : un droit transnational.....	69
§ 2 - Ordre interne et ordre international : la spécificité du droit international.....	70
1 - L'ordre interne : un système juridique parfait et complet .....	70
2 - L'ordre international : un système juridique imparfait et incomplet .....	70
3 - Le droit international en question : droit ou morale ?.....	72
§ 3 - Interpénétration croissante entre l'ordre international/transnational et l'ordre interne. ....	74

## PREMIÈRE PARTIE

### LA SUPRÉMATIE DU DROIT INTERNATIONAL

CHAPITRE II.	
LA SUPÉRIORITÉ DU DROIT INTERNATIONAL PAR RAPPORT AU DROIT INTERNE .....	79
Section I - Un principe intégralement reconnu au niveau international .....	80
§ 1 - La supériorité du droit international sur les lois constitutionnelles.....	81
1 - La pratique arbitrale.....	81
2 - La pratique judiciaire .....	81
§ 2 - La supériorité du droit international sur les lois internes.....	83
§ 3 - La supériorité du droit international sur les actes administratifs .....	83
§ 4 - Supériorité du droit international sur les décisions judiciaires internes .....	84
Conclusion partielle (ou « deux erreurs à ne pas commettre ») .....	85
1 - Le rôle du juge ou de l'arbitre dans l'appréciation de la compatibilité d'une norme interne avec une norme internationale.....	85
2 - La non-concordance systématique entre la validité internationale et la validité interne des normes juridiques.....	87
Section II - Un principe inégalement reconnu au niveau national.....	90
§ 1 - La reconnaissance du principe de la supériorité du droit international par les sujets du droit international.....	92
1 - Une reconnaissance pleine et entière par les sujets « dérivés » du droit international .....	92

TABLE DES MATIERES

2 - Une reconnaissance pleine et entière par les sujets « originaires » du droit international, les Etats .....	93
§ 2 - Des conséquences « modulées » au niveau de l'ordre juridique interne des Etats .....	94
1 - La supériorité absolue du droit international : sa valeur supra constitutionnelle .....	95
2 - La supériorité limitée du droit international : sa primauté par rapport aux lois ordinaires mais son infériorité par rapport à la Constitution .....	97
3 - L'absence de supériorité du droit international : son égalité avec la loi nationale, voire sa soumission à cette dernière .....	102
<b>CHAPITRE III.</b>	
<b>LA HIÉRARCHIE DES NORMES AU SEIN DU DROIT INTERNATIONAL.....</b>	<b>107</b>
<b>Section I - La « supra-légalité » internationale .....</b>	<b>108</b>
§ 1 - Le maintien de la paix : la primauté de la Charte de l'O.N.U.....	108
1 - Le précédent : la primauté du pacte de la S.D.N. ....	108
2 - Sa formulation atténuée : l'article 103 de la Charte de l'O.N.U.....	108
3 - La reconnaissance de la primauté de la Charte de l'O.N.U. par la pratique des Etats.....	109
4 - L'incidence directe et concrète de la primauté de la Charte de l'O.N.U. : le recours aux « sanctions » au titre de la mise en œuvre du Chapitre VII .....	109
§ 2 - Le respect des normes impératives du droit international : le « <i>jus cogens</i> »	113
1 - Une notion imprécise .....	114
2 - Un contenu imprécis et évolutif.....	119
3 - Des effets drastiques : la nullité des normes contraires.....	120
<b>Conclusion - Un essai d'évaluation d'ensemble.....</b>	<b>121</b>
<i>i - Une appréciation controversée.....</i>	<i>121</i>
<i>ii - Une pratique judiciaire internationale limitée et prudente.....</i>	<i>121</i>
<i>iii - L'usage de la force armée pour le respect du droit humanitaire.....</i>	<i>125</i>
<b>Section II - La légalité internationale : naissance et développement d'une hiérarchie des normes .....</b>	<b>126</b>
§ 1 - La supériorité du droit universel sur le droit régional .....	127
1 - La subordination du droit régional au droit universel .....	127
2 - Le droit universel, cadre de référence minimum du droit régional .....	129
§ 2 - La supériorité du droit international régional sur le droit d'origine bilatérale ...	130
1 - La supériorité affirmée par l'accord régional : l'exemple de la C.E.E.....	130
2 - La supériorité affirmée et reconnue par l'accord bilatéral : l'exemple des traités à portée économique .....	133
§ 3 - Le principe de légalité appliqué aux organisations internationales : la hiérarchie des normes au sein des Organisations internationales ....	133
1 - La supériorité de la charte constitutive des organisations internationales (ou le droit constitutionnel des organisations internationales) .....	134
2 - La subordination du « droit dérivé » .....	136

DROIT INTERNATIONAL

DEUXIÈME PARTIE  
L'ÉLABORATION DU DROIT INTERNATIONAL

TITRE I -  
LES NORMES ÉCRITES CONVENTIONNELLES

CHAPITRE IV.

LES TRAITÉS ENTRE ETATS .....	147
<i>i - Terminologie</i> .....	147
<i>ii - Classification</i> .....	149
<i>iii - Rôle dans la vie internationale</i> .....	150
<i>iv - Préambule</i> .....	151
<i>v - Codification du droit des traités</i> .....	151
<i>vi - La soumission au droit international</i> .....	152
<i>vii - La prédilection pour le traité</i> .....	152
Section I - La conclusion des traités .....	153
§ 1 - Les procédures constitutionnelles internes .....	153
1 - Le système d'un Etat unitaire : l'exemple français .....	153
2 - Le système d'un Etat fédéral : l'exemple américain .....	159
§ 2 - La procédure internationale .....	164
1 - La négociation .....	165
2 - La signature .....	165
3 - La ratification, approbation ou acceptation .....	167
4 - La participation ultérieure éventuelle : l'adhésion .....	169
5 - L'entrée en vigueur des traités .....	170
6 - L'application des traités .....	171
7 - Gestion des traités : le depositaire .....	172
§ 3 - La participation partielle : les réserves .....	173
1 - L'admissibilité conditionnelle des réserves .....	173
2 - Les effets des réserves .....	176
§ 4 - Les conditions de validité des traités .....	177
1 - La réalité du consentement .....	177
2 - La licéité de l'objet de traité .....	184
3 - La publicité des traités .....	184
Section II - Les effets des traités .....	187
§ 1 - Les effets des traités à l'égard des parties contractantes .....	187
1 - La force obligatoire des traités pour les parties contractantes : la règle « <i>pacta sunt servanda</i> » .....	187
2 - Des effets directs possibles des traités à l'égard des personnes privées ....	189
3 - La détermination des effets des traités en fonction de l'intention des parties contractantes : l'interprétation .....	189
§ 2 - Les effets des traités à l'égard des Etats tiers .....	194
1 - L'inopposabilité (l'absence d'effets) des traités à l'égard des Etats tiers ....	194
2 - L'opposabilité des traités aux Etats tiers : les traités « objectifs » .....	197

## TABLE DES MATIERES

§ 3 - La modification des traités (art. 39-41 de la Convention de Vienne) .....	201
1 - Les procédures de révision des traités .....	202
2 - Les effets de la révision .....	205
§ 4 - La terminaison des traités .....	207
1 - L'expiration .....	207
2 - La dissolution.....	208
3 - L'extinction.....	209
4 - La nullité .....	209
§ 5 - L'application des traités.....	210
 CHAPITRE V.	
LES ACCORDS PASSÉS ENTRE ET PAR DES AUTORITÉS NON ÉTATIQUES .....	211
Section I - Les accords conclus entre Etats et personnes privées étrangères .....	213
§ 1 - Typologie des accords .....	214
1 - Diversité d'objet .....	214
2 - Diversité de nature .....	214
3 - Diversité de portée .....	214
§ 2 - La problématique juridique : le droit applicable à ces contrats « transnationaux ».....	215
1 - Le point de départ : la soumission au droit interne .....	215
2 - L'évolution contemporaine : la « délocalisation » ou l'internationalisation reconnue des contrats.....	216
§ 3 - La naissance d'un « droit international des contrats internationaux » .....	218
Section II - Les accords (contrats) entre Organisations internationales et personnes privées .....	223
§ 1 - Typologie des contrats passés par les organisations internationales avec des personnes privées.....	224
§ 2 - Le droit applicable .....	224
1 - L'application d'un droit étatique .....	224
2 - L'application du droit international .....	225
§ 3 - Un exemple spécifique : les contrats de prêt de la B.I.R.D. avec des entités non étatiques .....	226
1 - La nature de ces « accords de prêt » .....	227
2 - Le droit applicable à ces « accords de prêt » .....	227
Section III - Les accords conclus entre personnes privées .....	227
§ 1 - Le contrôle par le droit international de certains actes des « puissances économiques privées » .....	228
1 - La notion de pratiques commerciales restrictives « internationales » ....	229
2 - Le contrôle international des pratiques commerciales restrictives.....	229
§ 2 - Les personnes privées, auteurs directs des normes du droit international	230
1 - Les personnes privées, auteurs de normes financières et monétaires internationales .....	231
2 - L'uniformisation par les personnes privées des conditions d'indemnisation en cas de pollutions par les hydrocarbures .....	232



## DROIT INTERNATIONAL

CHAPITRE VI.	
LES ENGAGEMENTS NON CONTRAIGNANTS ENTRE ETATS (LE DROIT INTERNATIONAL « FLEXIBLE » OU « SOFT LAW »).....	233
Section I - Typologie et fonctions des engagements non contraignants entre Etats .....	234
§ 1 - Typologie.....	234
1 - Les accords informels (ou « gentlemen's agreements ») .....	234
2 - Les actes juridiques concertés .....	236
§ 2 - Fonctions.....	237
1 - Les avantages de l'informalisme dans l'ordre international .....	237
2 - Les avantages de l'informalisme dans l'ordre interne.....	238
Section II - Les principales caractéristiques juridiques des engagements non contraignants entre Etats .....	239
1 - La volonté de s'engager de la part des parties contractantes.....	239
2 - Un contenu variable.....	240
3 - Une publicité non systématique.....	241
4 - Des objectifs diversifiés .....	242
5 - Des arrangements peu ou prou sanctionnés .....	243

## TITRE II.

### LES NORMES ÉCRITES NON CONVENTIONNELLES

CHAPITRE VII.	
LES ACTES UNILATÉRAUX DES ETATS.....	249
Section I - Typologie des actes unilatéraux des Etats .....	249
§ 1 - Les actes unilatéraux discrétionnaires fondés sur la souveraineté des Etats. ....	249
1 - Les déclarations .....	249
2 - La reconnaissance .....	250
3 - La protestation.....	250
4 - La renonciation .....	250
§ 2 - Les actes unilatéraux trouvant leur fondement dans le droit international ....	251
1 - Les actes unilatéraux « obligatoires » : la compétence liée des Etats... ..	251
2 - Les actes unilatéraux « facultatifs » : les compétences des Etats découlant expressément du droit international .....	252
Section II - Le régime juridique des actes unilatéraux des Etats .....	254
§ 1 - Des actes-conditions .....	254
§ 2 - Des actes manifestant la pratique des Etats .....	255
§ 3 - Les actes unilatéraux, source possible d'obligations internationales .....	259
1 - L'acte unilatéral, mode d'expression possible du consentement de l'Etat à être lié.....	259
2 - L'acte unilatéral, mode d'expression voulu du consentement de l'Etat à être lié.....	260

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE VIII.	
LES ACTES UNILATÉRAUX DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	265
<i>i - Place des actes unilatéraux parmi les actes des organisations internationales.....</i>	265
<i>ii - Des actes nombreux et diversifiés.....</i>	265
<i>iii - Des formes très diverses : une terminologie imprécise.....</i>	266
<i>iv - Leurs points communs.....</i>	267
<i>v - Position des Etats quant à leur force obligatoire.....</i>	267
Section I - Les actes unilatéraux des organisations internationales, source directe du droit international.....	268
§ 1 - Le pouvoir normatif interne ou le droit interne des organisations internationales.....	268
1 - Domaine d'action.....	268
2 - Régime juridique de ces actes.....	269
§ 2 - Le pouvoir normatif externe : ou le pouvoir « quasi législatif » des organisations internationales.....	271
1 - Le pouvoir normatif externe des organisations internationales à l'égard des Etats membres.....	271
2 - Le pouvoir normatif externe des organisations internationales à l'égard des Etats non membres.....	279
Section II - Les actes unilatéraux des organisations internationales, source indirecte du droit international.....	281
§ 1 - Les résolutions des organisations internationales, éléments constitutifs de la formation accélérée de la coutume .....	281
1 - L'accélération du processus coutumier en raison de la présence des organisations internationales.....	281
2 - Quelques exemples de « coutumes » favorisées par des résolutions d'organisations internationales.....	282
§ 2 - Les résolutions des organisations internationales comme droit « programmatore ».....	284
1 - Des résolutions proposant un droit d'anticipation .....	284
2 - Des résolutions n'empêchant pas le « maintien provisoire » du droit positif existant.....	284
CHAPITRE IX.	
LES ACTES UNILATÉRAUX TRANSNATIONAUX .....	287
Section I - Une source du droit international/transnational .....	287
§ 1 - Caractéristiques générales.....	288
1 - Le respect des règles générales de l'ordre international .....	288
2 - Une application indifférenciée <i>ratione personae</i> .....	288
3 - Un droit professionnel.....	289
4 - Un droit sanctionné.....	289
§ 2 - Principaux domaines d'application .....	289
1 - Le monde non-économique.....	290
2 - Le domaine économique .....	290
Section II - Une source du droit interne .....	291

## DROIT INTERNATIONAL

§ 1 - La nécessaire dissociation entre les aspects formel et matériel du droit..	292
1 - La situation traditionnelle : absence de dissociation .....	292
2 - La dissociation actuelle.....	292
3 - Des difficultés accrues pour l'interprète .....	293
§ 2 - La fusion/absorption de la norme interne par la norme internationale.....	293
1 - La <i>lex sportiva</i> .....	294
2 - La <i>lex economica</i> .....	294
§ 3 - Le standard véhicule juridique de la transnationalisation du droit. ....	296

## TITRE III - LES NORMES NON ÉCRITES

CHAPITRE X.	
LA COUTUME .....	301
<i>i – Définition</i> .....	302
<i>ii - Une source de droit commune à l'ordre interne et à l'ordre international</i> .....	302
<i>iii - Une place privilégiée en droit international</i> .....	303
<i>iv - Coutume et traité</i> .....	304
<i>v - Les difficultés propres à la coutume</i> .....	304
Section I - Le fondement de la règle coutumière .....	305
§ 1 - La conception subjective :	
la coutume en tant que « traité implicite entre les Etats » .....	305
1 - Une conception ancienne et contemporaine.....	305
2 - Une conception consacrée par la Cour internationale de Justice .....	306
3 - Une valeur explicative insuffisante .....	306
§ 2 - La conception objective : la coutume en tant que produit	
des nécessités de la vie internationale.....	307
1 - Une conception très ancienne de la coutume .....	307
2 - Une conception qui correspond au mode actuel d'élaboration	
du droit international et à l'état de la société internationale .....	307
3 - Une conception avalisée également par la C.I.J.....	308
Section II - Les éléments constitutifs de la coutume .....	309
§ 1 - L'élément matériel : des précédents répétés ( <i>la consuetudo</i> ) .....	309
1 - La recherche des précédents .....	310
2 - La continuité (ou la répétition) de ces précédents .....	311
§ 2 - L'élément psychologique : l' <i>opinio juris sive necessitatis</i>	
ou « la reconnaissance du caractère obligatoire	
de la règle non écrite en cause » .....	312
1 - Coutume et courtoisie ( <i>comitas gentium</i> ) .....	312
2 - La reconnaissance explicite du caractère obligatoire de la coutume .....	313
3 - L'absence d'objections .....	315
Section III - Le rôle de la coutume .....	316
§ 1 - La portée géographique de la coutume .....	316
1 - Les coutumes générales.....	316

TABLE DES MATIERES

2 - Les coutumes régionales.....	317
3 - Les coutumes locales .....	318
§ 2 - La coutume, facteur de stabilisation de la règle de droit .....	319
§ 3 - La coutume, facteur de modification de la règle de droit .....	321
1 - La coutume révisionniste .....	321
2 - La coutume révolutionnaire ou « sauvage » .....	322
§ 4 - La coutume, élément central du droit et des rapports « transnationaux »	323
CHAPITRE XI.	
LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT .....	325
<i>i - Une expression historiquement située.....</i>	325
<i>ii - Une expression aux sens multiples .....</i>	326
<i>iii - Des principes controversés.....</i>	328
<i>iv - Des principes fréquemment invoqués, mais rarement reconnus.....</i>	329
Section I - La détermination des principes généraux du droit .....	330
§ 1 - Des principes de droit positif interne .....	331
1 - La reconnaissance interne de ces principes généraux du droit.....	331
2 - La généralité de ces principes .....	332
3 - Leur présence dans les grands systèmes de droit contemporain.....	333
§ 2 - Des principes transposables dans l'ordre international comme règles juridiques obligatoires .....	334
1 - Le raisonnement par analogie .....	334
2 - Le grand rôle du juge ou de l'arbitre .....	335
Section II - Les domaines d'application des principes généraux du droit .....	336
§ 1 - Les domaines classiques d'application .....	336
1 - Les principes d'interprétation.....	336
2 - Les principes relatifs à la responsabilité internationale.....	337
3 - Principes relatifs à l'administration de la justice.....	337
§ 2 - Les domaines nouveaux d'application.....	338
1 - Principes généraux du droit et organisations internationales.....	338
2 - Principes généraux du droit et rapports entre Etats ou organisations internationales et personnes privées étrangères.....	340
Section III - Les fonctions des principes généraux du droit.....	342
§ 1 - Les principes généraux du droit, élément central du droit de la société transnationale.....	342
§ 2 - Les principes généraux du droit, élément subsidiaire du droit de la société interétatique .....	343
1 - Les principes généraux du droit, moyen de combler les lacunes du droit international général .....	343
2 - Les principes généraux du droit : leur rôle subsidiaire parmi les sources de droit .....	345
3 - Le caractère « transitoire » des principes généraux du droit .....	345

## DROIT INTERNATIONAL

### TITRE IV - LES NORMES SUBSIDIAIRES

CHAPITRE XII. LA DOCTRINE .....	349
1 - L'importance plus grande de la doctrine en droit international qu'en droit interne.....	349
2 - Le rôle de la doctrine dans la formulation de certaines règles de droit international .....	350
3 - Un apport rarement reconnu par les tribunaux internationaux .....	351
CHAPITRE XIII. LA JURISPRUDENCE .....	353
1 - Le rôle des arrêts et avis de la Cour de La Haye (C.P.J.I. et C.I.J.) .....	353
2 - Le rôle des tribunaux arbitraux .....	355
CHAPITRE XIV. L'ÉQUITÉ .....	357
1 - L'équité, source du droit international ; le jugement « <i>ex aequo et bono</i> »..	357
2 - L'équité, mode d'interprétation des règles du droit international.....	359

## TROISIEME PARTIE

### L'APPLICATION DES NORMES DU DROIT INTERNATIONAL

#### TITRE I -

#### L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL DANS L'ORDRE INTERNATIONAL

CHAPITRE XV.	
LES DESTINATAIRES DES NORMES DU DROIT INTERNATIONAL :	
LA PERSONNALITÉ INTERNATIONALE.....	367
I - Une diversité de sujets.....	367
II - Une personnalité juridique évolutive .....	367
Section I - Les sujets à plénitude de compétences : les Etats .....	368
§ 1 - La notion de « compétence » de l'Etat .....	368
1 - La notion matérielle : les compétences de l'Etat.....	369
2 - La notion formelle : la juridiction de l'Etat .....	370
§ 2 - La compétence territoriale.....	373
1 - Les limites matérielles (géographiques) de la compétence territoriale ..	373
2 - La nature de la compétence territoriale .....	374
3 - Un exercice soumis au droit international .....	379
§ 3 - La compétence personnelle .....	384
1 - L'octroi de la nationalité par l'Etat.....	384
2 - Les conséquences de l'octroi de la nationalité .....	391
§ 4 - La compétence de l'Etat pour protéger les intérêts d'Etats tiers ainsi que les siens propres (le principe de protection) .....	394
§ 5 - La compétence de l'Etat pour la protection de certains intérêts de la communauté internationale .....	396
§ 6 - Les conflits de compétence.....	396

TABLE DES MATIERES

1 - La compétence personnelle peut l'emporter sur la compétence territoriale..	397
2 - La compétence personnelle limite la compétence territoriale .....	398
3 - La compétence territoriale limite la compétence personnelle .....	398
4 - Les compétences concurrentes .....	399
§ 7 - La protection des compétences de l'Etat.....	404
1 - Le domaine réservé (ou de la compétence nationale des Etats) .....	404
2 - Les immunités des Etats étrangers .....	409
§ 8 - Les aliénations de compétence .....	420
1 - Les aliénations de compétence territoriale .....	421
2 - Les aliénations de compétence personnelle.....	422
§ 9 - L'effet <i>ratione temporis</i> des compétences de l'Etat (le principe de la continuité de l'Etat) .....	423
§ 10 - L'unité de l'Etat.....	424
Section II - Les sujets à compétences spécialisées :	
les institutions internationales .....	425
§ 1 - La capacité dans l'ordre interne : la personnalité interne des institutions internationales .....	426
1 - Un fondement conventionnel .....	426
2 - Son contenu .....	427
§ 2 - La capacité dans l'ordre international : la personnalité internationale des institutions internationales .....	428
1 - Une reconnaissance et une construction jurisprudentielles .....	429
2 - Des compétences spécialisées .....	430
3 - Des compétences évolutives : les « pouvoirs implicites » des institutions internationales.....	431
4 - Des compétences minimales communes .....	433
§ 3 - La protection des compétences des institutions internationales.....	435
1 - L'autonomie des institutions internationales dans l'exercice de leurs compétences.....	435
2 - Les privilèges et immunités des institutions internationales.....	437
Section III - Les sujets à compétences limitées : les personnes privées (individus, sociétés et organisations non gouvernementales).....	439
§ 1 - L'individu dans l'ordre international .....	441
1 - La protection de l'individu .....	442
2 - La répression de certains individus troublant l'ordre international .....	458
§ 2 - Les sociétés dans l'ordre international .....	462
1 - Les sociétés, objet du droit international.....	462
2 - Les sociétés, sujets du droit international .....	463
§ 3 - Les associations dans l'ordre international : les organisations non gouvernementales (O.N.G.) .....	465
1 - Une personnalité juridique de droit interne .....	465
2 - Une personnalité juridique « fonctionnelle » rare en droit international .	466
3 - Le statut consultatif de certaines organisations non gouvernementales.....	466
4 - La fonction normative des O.N.G. ....	467

## DROIT INTERNATIONAL

### CHAPITRE XVI.

#### LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES DU DROIT INTERNATIONAL..... 469

##### Section I - Les exceptions au principe de l'application générale et obligatoire des normes du droit international..... 469

###### § 1 - Les exceptions communes à l'ordre interne et à l'ordre international..... 470

###### 1 - La force majeure..... 470

###### 2 - L'inexécution d'une obligation en raison de sa violation par l'une des parties (*exceptio non adimpleti contractus*)..... 472

###### 3 - Le changement fondamental de circonstances (la clause dite « *rebus sic stantibus* »)..... 474

###### 4 - L'état de nécessité..... 478

###### § 2 - Les exceptions propres à l'ordre international..... 480

###### 1 - La « pseudo-exception » de souveraineté ..... 480

###### 2 - Les « lacunes » du droit international ..... 481

##### Section II - La sanction de la violation de la règle de droit : la responsabilité internationale..... 486

###### § 1 - La violation du droit international : le fait générateur ..... 487

###### 1 - Le fait international illicite..... 487

###### 2 - Les atténuations ou exonérations de responsabilité à la suite d'un manquement au droit international ..... 490

###### 3 - L'élargissement du domaine de la responsabilité : la responsabilité pour risque ou la responsabilité objective ..... 491

###### § 2 - L'imputabilité à un sujet du droit international (l'auteur de l'acte) ..... 492

###### 1 - Les faits illicites imputables à l'Etat ..... 492

###### 2 - Les faits illicites imputables à des institutions internationales..... 497

###### 3 - Les faits illicites imputables à des personnes privées ..... 497

###### § 3 - Le préjudice..... 498

###### 1 - L'atteinte à un droit juridiquement protégé..... 498

###### 2 - Un préjudice individualisé ..... 499

###### 3 - Un préjudice direct..... 500

###### 4 - Un préjudice matériel et moral..... 500

###### § 4 - La victime lésée ..... 501

###### A - La victime Etat ou institution internationale..... 502

###### B - La victime personne privée ..... 502

###### 1 - L'élévation du conflit par l'Etat national : la protection diplomatique..... 502

###### 2 - L'élévation du conflit par une institution internationale : la protection fonctionnelle de ses agents..... 515

###### 3 - Le droit d'« action directe » de la personne privée au plan international .... 516

###### § 5 - La réparation ..... 517

###### 1 - L'obligation de réparer ..... 518

###### 2 - Les modalités de la réparation..... 519

###### 3 - La répartition de l'indemnité..... 524

TABLE DES MATIERES

TITRE II -  
L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL DANS L'ORDRE INTERNE

CHAPITRE XVII.  
LES OBSTACLES À L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL  
DANS L'ORDRE INTERNE ..... 529

Section I - Les « faiblesses » du droit international : une applicabilité directe  
limitée en droit interne..... 530

§ 1 - L'applicabilité directe du droit international au sens formel du terme :  
modalités de l'application du droit international dans l'ordre interne ..... 531

1 - Le silence du droit international sur les modalités de son application  
directe dans l'ordre interne ..... 531

2 - Le libre choix des moyens par les Etats : les solutions nationales ..... 532

§ 2 - L'applicabilité directe du droit international au sens matériel du terme :  
le contenu du droit international directement applicable ..... 538

1 - L'imprécision du droit international ..... 539

2 - Une construction jurisprudentielle..... 541

§ 3 - La relative rareté des normes du droit international  
directement applicables dans l'ordre interne ..... 551

1 - Les raisons historiques ..... 551

2 - Les raisons tenant à la nature des normes du droit international ..... 552

3 - Les domaines d'élection des normes  
du droit international d'application directe ..... 552

Section II - Une structure juridique des Etats souvent inadaptée  
à une application satisfaisante du droit international ..... 553

§ 1 - L'ordre interne, frein à l'application du droit international ..... 553

1 - Les obstacles constitutionnels ..... 553

2 - Les obstacles juridictionnels :  
la place des juges dans l'ordre constitutionnel interne ..... 557

3 - Les obstacles liés au comportement gouvernemental ..... 561

§ 2 - Les conséquences de ces carences de l'ordre interne..... 562

CHAPITRE XVIII.  
LE DROIT INTERNATIONAL DEVANT LE JUGE INTERNE FRANÇAIS ..... 565

Section I - Le Conseil constitutionnel face au droit international..... 566

1 - Le rôle du Conseil constitutionnel en matière d'applicabilité  
du droit international en France ..... 566

2 - L'exercice de sa compétence par le Conseil constitutionnel..... 568

Section II - Les tribunaux de l'ordre judiciaire face au droit international..... 571

§ 1 - Les tribunaux de l'ordre judiciaire et l'application des traités..... 572

1 - L'application pleine et entière des traités par les tribunaux  
de l'ordre judiciaire ..... 572

2 - Un contrôle amélioré des conditions d'application des traités  
dans l'ordre interne français ..... 573



## DROIT INTERNATIONAL

§ 2 - Les tribunaux judiciaires et l'interprétation des traités .....	575
1 - Le recours par le juge à la théorie de l'« acte clair » .....	576
2 - La distinction initiale entre « intérêts privés » et « questions de droit public international » .....	577
3 - Le revirement jurisprudentiel de 1995 : La plénitude de compétence d'interprétation du juge civil. ....	578
Section III - Le Conseil d'Etat face au droit international .....	579
§ 1 - Le Conseil d'Etat et l'application des traités .....	579
1 - L'application du traité au même titre que la loi.....	580
2 - Un contrôle limité des conditions d'application des traités dans l'ordre interne français jusqu'à l'arrêt d'assemblée du 18 décembre 1998 « SARL du parc d'activités de Blotzheim » .....	582
a) <i>Un contrôle minimum traditionnel</i> .....	582
b) <i>Un contrôle en voie d'extension</i> .....	584
§ 2 - Le Conseil d'Etat et l'interprétation des traités .....	585
1 - Le recours à la théorie de « l'acte clair » .....	585
2 - Un renvoi quasi systématique à l'interprétation gouvernementale jusqu'à l'arrêt G.I.S.T.I. du 29 juin 1990 .....	586

## QUATRIÈME PARTIE LE CONTROLE DE L'APPLICATION DES NORMES DU DROIT INTERNATIONAL

CHAPITRE XIX.	
CONTROLE PREVENTIF ET CONTROLE REPRESSIF.....	591
Section I - La dualité des sens de la notion de contrôle.....	591
Section II - Le contrôle en l'absence de toute violation du droit international ..	592
Section III - Moyens de contrôle et types de différends .....	595
Section IV - L'inégale accessibilité aux divers sujets du droit international des moyens de contrôle .....	596

### TITRE I - LES MOYENS NON JURIDICTIONNELS

CHAPITRE XX.	
LE RECOURS À DES MESURES DE CONTRAINTE .....	599
Section I - Le recours à la force armée.....	600
§ 1 - La licéité du recours à la force armée .....	600
1 - Les mesures militaires décidées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.....	600
2 - La légitime défense .....	601
§ 2 - Les recours contestés à l'usage de la force armée .....	605
1 - L'intervention armée .....	605
2 - Les représailles armées.....	610

## TABLE DES MATIERES

Section II - Les « moyens de pression » non militaires .....	613
§ 1 - Les moyens de pression de nature « politique » .....	614
1 - La pression morale ou psychologique .....	614
2 - Les pressions diplomatiques .....	615
3 - Les pressions sur les individus .....	615
§ 2 - Les moyens de pression de nature économique .....	616
1 - La suppression ou la suspension d'avantages économiques .....	617
2 - L'imposition de sanctions économiques .....	617
CHAPITRE XXI. - LE RECOURS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	623
Section I - Le pouvoir de contrôle de l'application de leur droit propre par les Organisations internationales .....	624
§ 1 - Le pouvoir d'auto-interprétation de leur Charte constitutive .....	624
1 - Un pouvoir rarement reconnu .....	624
2 - Un pouvoir exclusif de l'Organisation .....	625
3 - Un pouvoir « quasi judiciaire » exorbitant du droit commun .....	625
§ 2 - L'« intériorisation » de la procédure de règlement des différends .....	626
1 - Le règlement des différends entre un pays membre et l'organisation internationale concernée .....	626
2 - Le règlement des différends entre les pays membres d'une organisation internationale .....	627
Section II - Le pouvoir de sanction des Organisations internationales .....	628
§ 1 - L'étendue du pouvoir de sanction des Organisations internationales .....	628
1 - Les sanctions individuelles .....	629
2 - Les sanctions collectives .....	630
§ 2 - Un pouvoir de sanction rarement utilisé .....	631
1 - L'inefficacité des sanctions non militaires .....	631
2 - Une approche pragmatique : le maintien de « l'esprit de coopération » .....	633
CHAPITRE XXII.	
LE RECOURS À DES MOYENS DIPLOMATIQUES .....	635
Section I - Le recours à des moyens purement informels .....	636
§ 1 - Le règlement direct .....	636
1 - Une procédure très souple, ouverte à tous les sujets du droit international	636
2 - Une procédure aux formes multiples .....	636
3 - Une procédure préalable à tout recours à un autre mode de règlement des différends .....	637
§ 2 - Le recours à un tiers .....	637
1 - Les bons offices .....	637
2 - La médiation .....	638
Section II - Le recours à des moyens institutionnalisés .....	638
§ 1 - L'enquête internationale .....	639
1 - Le fondement des commissions d'enquête .....	639
2 - La composition des commissions d'enquête .....	639

## DROIT INTERNATIONAL

3 - Le rôle des commissions d'enquête .....	639
4 - La pratique de l'enquête .....	640
§ 2 - La conciliation internationale .....	641
1 - Le fondement de la procédure de conciliation .....	641
2 - La composition des commissions de conciliation .....	642
3 - Le rôle des commissions de conciliation.....	642
4 - La pratique des commissions de conciliation.....	642

## TITRE II.

### LES MOYENS JURIDICTIONNELS

#### CHAPITRE XXIII.

LE RECOURS À L'ARBITRE INTERNATIONAL .....	647
<i>i - L'ancienneté de l'arbitrage.....</i>	647
<i>ii - La juridictionnalisation progressive de l'arbitrage .....</i>	648
<i>iii - L'élargissement de l'institution arbitrale .....</i>	649
Section I - L'arbitrage international interétatique classique .....	650
§ 1 - Le consentement des Etats et des organisations internationales à l'arbitrage .....	650
1 - Le consentement ponctuel donné après l'apparition du litige : le compromis d'arbitrage .....	650
2 - Le consentement préalable à l'arbitrage : le recours à l'arbitrage obligatoire.....	651
3 - Un consentement souvent limité par l'existence de réserves .....	652
§ 2 - Constitution et fonctionnement de l'organe arbitral .....	652
1 - Le composition de l'organe arbitral .....	652
2 - Le fonctionnement de l'organe arbitral .....	654
§ 3 - La sentence arbitrale.....	655
1 - La forme de la sentence .....	655
2 - Les effets de la sentence.....	655
3 - Les voies de recours contre la sentence arbitrale .....	656
Section II - L'arbitrage international entre Etats (et organisations internationales) et personnes privées : l'arbitrage mixte.....	658
§ 1 - L'arbitrage international mixte institué par traité inter-étatique (accord de couverture) .....	659
1 - L'existence d'un « traité couverture » bilatéral.....	659
2 - L'existence d'un traité couverture multilatéral : la Convention B.I.R.D. du 18 mars 1965 pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats.....	661
§ 2 - L'arbitrage « mixte » institué par accord direct Etats (Organisations internationales) - personnes privées .....	663
1 - La fréquence des clauses compromissoires.....	663
2 - Des difficultés d'application .....	665

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE XXIV.	
LE RECOURS AU JUGE INTERNATIONAL .....	669
Section I - L'organisation de la Cour internationale de Justice .....	670
§ 1 - La composition de la Cour.....	670
1 - Des juges élus .....	671
2 - Des juges indépendants .....	672
§ 2 - Le fonctionnement de la Cour .....	672
1 - La maîtrise par la Cour de son fonctionnement interne .....	672
2 - L'exception à la maîtrise par la Cour de son fonctionnement interne : la nomination de juges ad hoc.....	673
Section II - La compétence de la Cour internationale de Justice .....	674
§ 1 - La compétence contentieuse de la Cour .....	674
1 - Le fondement exclusif de la compétence contentieuse de la cour : le consentement des Etats .....	674
2 - L'exercice par la Cour de sa compétence contentieuse .....	679
§ 2 - La compétence consultative de la Cour .....	684
1 - La recevabilité de l'avis consultatif .....	684
2 - Objet .....	685
3 - Procédure .....	686
4 - Portée .....	686
Section III - Le rôle de la Cour internationale de Justice : appréciation .....	687
§ 1 - Un rôle mineur dans la société internationale contemporaine.....	688
1 - Les raisons politiques .....	688
2 - Les raisons techniques .....	688
3 - Les raisons juridiques .....	689
§ 2 - Un rôle majeur dans le développement du droit international contemporain .....	690
CHAPITRE XXV.	
LE CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL PAR LE JUGE NATIONAL .....	691
I - Une question d'une grande importance.....	691
II - Une question fréquemment soulevée.....	692
Section I - La compétence - ou l'incompétence - du juge national pour écarter la règle nationale étrangère contraire à une norme internationale : la controverse doctrinale.....	693
§ 1 - L'incompétence du juge national.....	693
1 - Le respect de la souveraineté de l'Etat étranger .....	693
2 - Les risques de nationalisme juridique.....	693
3 - Des considérations d'opportunité .....	694
§ 2 - La compétence du juge national .....	694
1 - Une compétence imposée par la primauté du droit international.....	695

## DROIT INTERNATIONAL

2 - Une compétence inhérente au rôle du juge national à l'égard du droit international .....	695
3 - Des considérations d'opportunité .....	695
Section II - La reconnaissance ou la non-reconnaissance des actes de gouvernements étrangers violant le droit international : une jurisprudence indécise.....	696
§ 1 - Un contrôle controversé et oblique.....	696
1 - Des juges nationaux divisés .....	696
2 - Un contrôle oblique.....	697
§ 2 - Le contrôle par les juges américains de l'application du droit international : la théorie de l'« Act of State » et son évolution récente .....	698
1 - La théorie de l'« Act of State » jusqu'à l'arrêt Sabbatino (1964) .....	698
2 - La théorie de l'« Act of State » depuis le vote de l'« amendement Sabbatino » (ou Hickenlooper).....	700
Section III - Le contrôle possible par le juge interne de la licéité internationale des actes des gouvernements étrangers .....	701
1 - Aucune règle du droit international positif n'interdit au juge national d'apprécier la conformité d'un acte d'un Etat étranger par rapport au droit international .....	701
2 - Aucune règle du droit international positif n'oblige le juge national à apprécier la conformité d'un acte d'un gouvernement étranger par rapport au droit international.....	701
3 - En conséquence, rien ne s'oppose en théorie à ce que le juge national contrôle l'application du droit international par le biais de l'appréciation de la validité internationale des actes des gouvernements étrangers dont il lui est demandé de reconnaître les effets dans son for .....	701
INDEX THÉMATIQUE .....	703
JURISPRUDENCE FRANÇAISE .....	716
JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE .....	721
JURISPRUDENCE INTERNATIONALE .....	723
SENTENCES ARBITRALES .....	730